

Conférence de presse du 11 mai 2011

L'avenir de l'approvisionnement énergétique du point de vue de l'économie énergétique en charge de l'approvisionnement

Conclusion de M. le Dr Rudolf Steiner, Président du Forum suisse de l'énergie

Je remercie nos trois orateurs. Vous allez tout de suite avoir la possibilité de leur poser des questions. Ensuite, vous pourrez avoir des entretiens avec eux si vous le souhaitez; nous restons à votre disposition dans cette salle.

Avant cela, j'aimerais attirer votre attention sur notre communiqué de presse, qui aborde les dix points essentiels au nom des trois agents énergétiques électricité, gaz naturel et pétrole:

1. Les conditions-cadres de l'approvisionnement énergétique sont fixées par la société et la politique, et non par l'économie énergétique. Cette dernière a pour mission d'assurer la sécurité de l'approvisionnement. Elle doit être à tout moment en mesure de fournir à l'économie et à la population l'énergie dont elles ont besoin, et ce à un prix abordable et de bonne qualité.
2. La Suisse doit créer des conditions-cadres fiables sur le long terme afin que la sécurité de l'approvisionnement puisse être assurée entre les trois maux ci-après: le risque nucléaire résiduel, le changement climatique et la pénalisation de l'économie nationale au sein de la compétition mondiale.
3. Le passage à un système énergétique faisant davantage appel aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique est annoncé et soutenu par l'économie énergétique. La transition devrait toutefois prendre plusieurs décennies.
4. L'électricité va devenir plus rare et plus chère en Suisse et dans les pays voisins. Associée à une plus grande efficacité énergétique et une plus grande production issue d'énergies renouvelables, seule une solution basée sur des centrales d'électricité en Suisse est judicieuse sur le plan de l'économie nationale.
5. Le gel des demandes d'autorisation générale va entraîner un retard de plusieurs années et exige des solutions de remplacement pour éviter que les besoins en électricité ne puissent plus être couverts. En plus du maintien de

l'exploitation des centrales nucléaires existantes, la construction de quelques centrales à gaz sera probablement nécessaire. Les émissions de CO₂ supplémentaires doivent pouvoir être compensées à l'étranger.

6. L'industrie gazière suisse est en mesure de fournir, au besoin, l'énergie requise pour assurer une partie supplémentaire de la production d'électricité. A long terme, ce ne sont toutefois pas les grandes centrales à cycle combiné au gaz naturel qui sont prioritaires mais le couplage chaleur-force.
7. Notre pays doit aussi pouvoir se permettre du point de vue de l'économie nationale de procéder à une réorganisation du système d'approvisionnement en électricité. Cela signifie que les centrales nucléaires existantes ne doivent pas être mises hors service prématurément et que le coût élevé de la mise en place de réseaux intelligents (Smart Grids) ainsi que les avantages du rôle de plaque tournante de l'électricité doivent être pris en compte.
8. Avec le pompage-turbinage, la plaque tournante de l'électricité revêt une nouvelle importance en tant qu'«écobatterie» de l'Europe. Condition requise: un nombre suffisant de centrales de production en Suisse et le développement des capacités de réseau.
9. La libéralisation complète du marché de l'électricité en Suisse est probablement un préalable pour que la Suisse puisse solidement s'intégrer dans le paysage énergétique européen.
10. Un abandon, du moins provisoire, d'une production d'électricité pratiquement exempte de CO₂ exige une loi sur le CO₂ qui permet de tenir compte des mesures volontaires ainsi que la participation au marché international d'échange des quotas d'émission. Il faut en revanche rejeter une politique industrielle planifiée ou un contingentement avec des taux de réduction annuels.